



Public

Nouvel installé



Modalités

A la Chambre d'agriculture Sur l'exploitation

PRESTATION

Point Info Installation



Objectifs :

- Vous permettre de préparer votre projet et connaître les démarches pour réussir votre installation.



Notre service

- Identification de votre situation : foncier, moyens de production, situation familiale et objectifs d'installation
- Information sur les démarches administratives et sur les différentes aides à l'installation en agriculture
- Ebauche d'un calendrier avec les actions à mener et les différents organismes à contacter
- Appui à la réalisation de l'autodiagnostic



Modalités

DURÉE : 2 à 3 heures selon la nature du projet

DOCUMENT REMIS : L'autodiagnostic du projet à compléter le cas échéant et un planning de votre parcours à l'installation.

Tarifs et conditions générales de vente sur demande.



Nos atouts

- Approche globale du projet
- Conseillers qualifiés sur l'expertise économique et réglementaire